

Nouvelle méthode de livraison des rapports d'Inventaire génétique de troupeau

Depuis bon nombre d'années le Réseau laitier canadien (RLC) est chargé d'envoyer les rapports d'Inventaire génétique de troupeau à tous les producteurs suivant la publication des évaluations génétiques de février et d'août de chaque année. Ce service émane de l'époque où le ministère de l'agriculture fédéral était responsable du calcul et de la publication des évaluations génétiques pour les caractères de production au Canada. Plusieurs modifications ont été effectuées sur ces rapports depuis que le RLC a entrepris ces activités en 1995, la plus récente étant le résultat d'un effort de concertation entre le RLC et les agences du contrôle laitier.

Nouvelle entente

C'est alors dans cette optique qu'à partir de la publication des évaluations génétiques d'août, les Inventaires génétiques de troupeau, antérieurement envoyés aux propriétaires des troupeaux directement par le Réseau laitier canadien (RLC), seront distribués sous le chapitre des options régulières offertes par chacune des agences de contrôle laitier. Cette initiative, plus précisément, l'entente entre le RLC et le contrôle laitier, donne lieu à une livraison plus efficace en terme des coûts et fait preuve de souplesse à l'égard des nouvelles options pour mieux satisfaire les besoins des producteurs laitiers d'aujourd'hui. Cliquez ici pour [un exemple d'Inventaire génétique de troupeau](#). Une élaboration des points clés découlant de ce nouveau service dorénavant offert par le contrôle laitier suit :

- Tous les producteurs laitiers recevront systématiquement, avec leurs rapports DHI mensuels, l'Inventaire génétique de leur troupeau à la suite de la publication officielle des évaluations génétiques de février de chaque année. Il convient cependant, du moins pour commencer, d'appliquer cette procédure pour la publication des indices génétiques du 11 août 2003. Il s'agira pour les propriétaires de troupeau désirant recevoir leur rapport d'Inventaire génétique de troupeau sur une base trimestrielle, soit aux mois de février, mai, août et novembre, d'en informer leur représentant aux services à la clientèle. Il n'y aura aucuns frais d'imposés pour la livraison de ces rapports, que ce soit une livraison annuelle ou à la suite de chacune des publications des évaluations génétiques puisque ce service est un outil qui est un sous produit de l'inclusion des données destinées aux évaluations génétiques.
- Les rapports d'Inventaire génétique de troupeau seront à la disposition des clients du contrôle laitier qui reçoivent déjà leurs rapports de cette façon après chaque jour du contrôle, autrement ceux-ci seront livrés par la poste. Les producteurs intéressés à recevoir ces rapports via l'Internet sont priés de communiquer avec leur représentant du contrôle laitier.
- Les rapports d'Inventaire génétique de troupeau ont été modifiés de façon à refléter

le choix de la langue officielle selon l'information du contrôle laitier. De plus, les producteurs pourront choisir le système d'identification de vache qui leur convient tel que le nom d'étable ou le numéro de cou de la vache.

- Le rapport dispose de différentes options de classement des vaches pour mieux satisfaire les besoins spécifiques des producteurs telle que l'identification de la vache (ex. nom d'étable ou numéro de cou) ou par ordre décroissant selon l'IPV à l'intérieur de chaque race dans le troupeau.
- Les vaches actives au jour du contrôle sont identifiées le rapport. Celles qui rencontrent les critères spécifiques associés à la publication officielle de production servant à la promotion et à la publicité seront précisées. D'autre part, les vaches avec un indice génétique non publiable seront identifiées ainsi.
- La moyenne des indices génétiques de toutes les vaches inscrites sur le rapport sera fournie pour chacune des races dans le troupeau et les moyennes des vaches avec indices publiables seront distinguées de celles des moyennes d'indices génétiques non publiables. On compte parmi l'information figurant sur le rapport le rendement en Lait, Gras et Protéine, les différentielles de gras et de protéine, la Cote de cellules somatiques, la Conformation et l'Indice de profit à vie (IPV). À titre de point de repère, des statistiques nationales et provinciales pour chacune des races seront disponibles sur le site web du RLC au www.cdn.ca. Soulignons ici que les indices de vaches pour les caractères de production sont basés, au jour du contrôle, sur l'information provenant des trois premières lactations alors que la classification la plus récente sert à calculer son indice de Conformation.
- La publication du pourcentage de consanguinité de chaque vache dans le troupeau se poursuivra afin de fournir une meilleure compréhension en ce domaine. De plus, pour chacune des races de vaches dans le troupeau, la moyenne du niveau de consanguinité sera fournie et pourra servir à titre de comparaison aux valeurs nationales disponibles au RLC.

Indices génétiques

Le but des rapports d'Inventaire génétique de troupeau est de fournir de l'information génétique pour chaque vache dans le troupeau et pour permettre une comparaison des moyennes de troupeaux au chapitre provincial et national. Dans l'ensemble, il est considéré favorable lorsque l'indice génétique est élevé. Cependant, en ce qui trait à la Cote de cellules somatique, des valeurs inférieures à 3,00 sont désirée. Les rangs centiles sont fournis pour la plupart des caractères pour donner un aperçu de la position de la vache par rapport à la race, une valeur élevée reflète sa supériorité. Comme exemple, une valeur de 95% signifie que la vache se situe parmi les meilleurs 5% des vaches actives pour ce caractère. Un Indice de Profit à Vie (IPV) est remis à toutes les vaches avec indice génétique pour des caractères de production et de conformation. L'IPV est un outil qui indique le potentiel génétique en ce qui concerne la production d'une progéniture supérieure. Dans les troupeaux où le transfert embryonnaire est pratiqué, il est préférable de sélectionner les vaches avec l'IPV le plus élevé et qui démontrent un équilibre au point de vue génétique pour la production et la conformation. Étant donné le taux de progrès génétique annuel, se situant à environ 150 points d'IPV par année pour la race Holstein, il

est tout à fait naturel pour les vaches plus âgées de se retrouver avec une valeur d'IPV inférieure ou même négative mais elles à toute fin, sont encore rentable. Du côté génétique cependant, elles auront tendances à produire des filles supérieures qui devraient être utilisées pour engendrer la prochaine génération de génisses de remplacements pour le troupeau.

Effort concerté

Depuis plusieurs années, les organisations de l'industrie de l'amélioration de bovins laitiers collaborent au développement et à la mise sur pied de divers programmes et services conçus de façon à répondre au besoin des producteurs laitiers canadiens de toutes races laitières. Cette nouvelle méthode de livrer les rapports d'Inventaire génétique de troupeau, produit par le contrôle laitier utilisant l'information calculée par le Réseau laitier canadien, fait preuve encore une fois de collaboration dans l'industrie.